

Contexte économique général et premiers éléments sur le budget 2009
--

Un contexte économique fortement dégradé et pénalisé par la politique économique et sociale du gouvernement

Depuis des mois, le gouvernement essaye de faire croire que ses objectifs en terme de croissance et d'équilibre des finances publiques seront atteints. En 2007, le déficit de l'Etat était finalement de 5,6 milliards supérieur aux prévisions. Après avoir bâti un projet de budget pour 2008 reposant sur une hypothèse de croissance comprise entre 2 et 2,25 %, il l'a révisé entre 1,7 et 2 % en avril dernier. Dans le même temps, 7 milliards d'euros de dépenses ont du être gelés.

Depuis des mois, les députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche n'ont cessé de dénoncer l'incohérence de ces prévisions avec la réalité européenne et internationale. Ils n'ont cessé de dénoncer la politique économique et sociale qui a conduit à la dégradation de la situation économique et budgétaire de notre pays.

Dès le début de la législature, 15 milliards d'euros ont été gaspillés au profit des plus favorisés, sans aucun effet sur la croissance. Les caisses ont été vidées et les marges d'action ont disparu.

Aujourd'hui, la réalité rattrape le gouvernement et la majorité.

En juillet, l'INSEE annonce une croissance pour 2008 autour de 1,5 %. Puis en août, les résultats du deuxième trimestre 2008 tombent : le PIB a reculé de 0,3 %, après avoir cru de 0,4 % au premier trimestre.

L'OCDE vient d'annoncer ses nouvelles prévisions. La France ne réaliserait que 1 % de croissance en 2008 (plus forte révision à la baisse des pays de la zone euro), alors que l'Allemagne atteindra 1,5 %, le Royaume Uni 1,2 % et la moyenne de la zone euro sera de 1,3 %. : *« L'essentiel de la révision est due aux mauvaises nouvelles arrivées au deuxième trimestre, où on a eu une croissance négative de 1,2 % en rythme annualisé, alors que nous anticipions + 0,9 % ».*

Face à cette réalité, le gouvernement ne peut plus tricher. **Le Premier ministre qui a toujours nié l'impasse économique et budgétaire, a été contraint de déclarer qu'il n'espérait plus qu'autour de 1 % de croissance en 2008.**

Avec 1% de croissance en 2008, l'acquis de croissance pour 2009 serait nul à la fin de cette année. Il faudrait réaliser 0,4 % de croissance chaque trimestre pour atteindre seulement 1 % de croissance en 2009. Pour atteindre 1,5 % de croissance en 2009, cela nécessiterait 0,6 % de croissance par trimestre. Personne ne l'envisage. Le FMI table sur une croissance inférieure à 1 % en 2009.

L'économie française est également fortement pénalisée par la dégradation de notre commerce extérieur. Le solde des échanges commerciaux est négatif de 24 milliards d'euros sur les 6 premiers mois de 2008. Après plus de 40 milliards de déficit commercial en 2007, il ne fait à présent plus aucun doute que 2008 battra un nouveau record.

En effet, sur les douze derniers mois, le déficit atteint 48,34 milliards d'euros selon les douanes françaises. Cela représente une hausse de près de 20 % par rapport au solde négatif record enregistré sur l'ensemble de l'année 2007. Cela contraste fortement avec l'Allemagne qui a enregistré sur la même période 103 milliards d'euros d'excédent.

L'absence de mesures de soutien à l'investissement des entreprises et au pouvoir d'achat des Français se fait cruellement sentir et reflète, là aussi, l'échec patent de la politique économique et sociale menée par le Président de la République et son gouvernement.

Des comptes publics qui ne sont plus à la dérive mais qui sombrent dans les profondeurs

Ces résultats ne peuvent rester sans conséquences sur les comptes publics. Un point de croissance en moins provoque, toute chose égale par ailleurs, environ un demi point de déficit supplémentaire.

Ainsi, l'objectif jusqu'ici affiché par le gouvernement d'un déficit public à 2,5 % du PIB en 2008 est absolument inatteignable. La seule question qui se pose est de savoir si le seuil des 3 % du PIB sera dépassé ou non. **Il n'y a aucune marge de manœuvre du côté des dépenses puisque la moitié des 7 milliards d'euros mis en réserve va être annulée pour compenser le surcoût de la dette et l'autre moitié sera indispensable pour financer des dépenses inévitables** (opérations extérieures, allocation adulte handicapé).

Du côté des recettes, la situation est également très inquiétante. En effet, avec une hypothèse de croissance de 1,7 % au lieu de 2,5 %, le gouvernement s'attendait déjà à des moins-values fiscales de l'ordre de 3 à 5 milliards d'euros. **Avec à peine 1% de croissance, on peut clairement s'attendre à des moins-values de l'ordre de 7 milliards d'euros**, c'est-à-dire le double.

Dans ces conditions, le niveau du déficit public ne fait que s'aggraver. Rappelons qu'avec 2,2 % croissance en 2007, le déficit public atteignait 2,7 % du PIB. Les 2,5 % prévus en 2008 avec 1 % de croissance sont totalement irréalistes. Mais la plus grande inquiétude se situe pour 2009, année où le gouvernement prévoyait jusqu'ici 2 % de déficit public.

Les sénateurs de la majorité de la Commission des finances du Sénat Jean Artuis et Philippe Marini déclaraient en juillet dernier lors d'une conférence de presse : *« le déficit public se rapproche dangereusement de la barre des 3 % du PIB et pourrait même dépasser ce niveau si la croissance connaît au second semestre une baisse significative »*. C'est le cas.

Preuve de cette dégradation, au mois de juin dernier, le déficit budgétaire s'élevait déjà à 32,8 milliards, alors qu'il était de 30,5 milliards en 2007 à la même période.

La dynamique de l'ensemble des recettes publiques progressent moins vite que celles des dépenses (respectivement +1,3 % contre +3 % en juin).

Les 41 milliards de déficit budgétaire prévus pour 2008 sont inatteignables, sauf à réduire un peu plus les dépenses publiques.

Ces résultats catastrophiques reflètent une gestion calamiteuse de nos finances publiques. Elle n'est pas due à la seule dégradation de la conjoncture économique. C'est d'abord le résultat d'une politique économique et budgétaire injuste et inefficace.

La loi TEPA a représenté un manque à gagner de plus de 9 milliards d'euros pour les finances publiques en 2008 et coûtera à partir de 2009 près de 15 milliards d'euros par an.

En juin 2008, les recettes provenant de certains droits d'enregistrements et de l'ISF ont baissé de 19,1 % par rapport à mai 2008.

Mais **cette politique fiscale désastreuse n'est pas finie**. Le gouvernement prévoit de supprimer en trois ans la taxe professionnelle et l'impôt forfaitaire annuel. En 2009, les recettes de taxe professionnelle et d'IFA seront réduites de 500 et de 336 millions.

Un budget de rigueur sans précédent pour 2009 et pour les années suivantes

La progression des dépenses de l'Etat sera limitée à la seule inflation (zéro volume), ce qui signifie que les dépenses de l'Etat augmenteront en valeur de 2 % en 2009, puis de 1,75 % en 2010 et en 2011. Ainsi, **les dépenses de l'Etat seront quasiment identiques en euros constants à celles de 2008, une fois déduites les charges de la dette et des pensions.**

Cette compression de l'évolution des dépenses publiques concerne les crédits du budget général, les prélèvements sur recettes au profit de l'Union européenne et des collectivités territoriales, ainsi que les affectations de recettes à des opérateurs publics.

En termes réels, la quasi-totalité des crédits des administrations baisseront l'an prochain. Après constitution de la réserve de précaution, il ne restera plus qu'un peu plus de 200 à 250 millions d'euros de plus qu'en 2008 de mesures nouvelles pour l'ensemble des ministères (déduction faite des dépenses inéluctables : charges de la dette, pensions, prélèvements sur recettes).

De 1999 à 2007, la progression moyenne des dépenses de l'Etat sur ce même périmètre a été de 1,1% par an. Appliquer la norme « zéro volume » revient en réalité à pratiquement stabiliser en euros courants les dépenses des ministères en terme de personnel, de fonctionnement et d'intervention. Ainsi, aucune marge de manœuvre n'est laissée.

La forte inflation provoque des conséquences non négligeables sur le plan budgétaire, compte tenu des règles d'indexation des prestations. Les dépenses de pensions progressent selon les chiffres communiqués par le gouvernement de 2,58 milliards d'euros par an en moyenne entre 2009 et 2011.

De même, **les charges de la dette s'accroissent considérablement du fait de la remontée des taux d'intérêts et de la progression soutenue de l'inflation**, à travers les mécanismes d'indexation.

Alors que les charges de la dette représentaient moins de 30 % de l'augmentation des dépenses de l'Etat entre 2003 et 2007, elles en absorberont désormais 70 % en augmentant d'un peu plus de 2 milliards par an en moyenne d'ici 2011.

Les plafonds de crédits par missions sont récapitulés dans le tableau ci-dessous pour les 3 années à venir :

**BUDGET PLURIANNUEL 2009-2011 :
plafonds par mission en crédits de paiement du budget général**

(En milliards €)

MISSIONS	LFI 2008	PLAFONDS		
		2009	2010	2011
Action extérieure de l'État	2,35	2,54	2,57	2,54
Administration générale et territoriale de l'État	2,64	2,62	2,67	2,60
Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	3,39	3,48	3,15	3,03
Aide publique au développement	3,09	3,17	3,24	3,24
Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	3,77	3,64	3,57	3,46
Conseil et contrôle de l'État	0,50	0,53	0,56	0,57
Culture	2,76	2,78	2,80	2,82
Défense	36,87	37,21	37,89	38,55
Direction de l'action du Gouvernement	0,53	0,50	0,47	0,47
Écologie, développement et aménagement durables	9,01	9,04	8,99	8,20
Économie	1,91	1,92	1,94	1,95
Engagements financiers de l'Etat	42,84	45,56	47,01	48,97
Enseignement scolaire	59,05	60,30	61,96	63,24
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	11,22	11,30	11,46	11,43
Immigration, asile et intégration	0,60	0,56	0,56	0,56
Justice	6,50	6,67	6,96	7,06
Médias	0,49	0,51	0,49	0,47
Outre-mer	1,72	1,96	2,01	2,02
Politique des territoires	0,42	0,38	0,38	0,38
Pouvoirs publics	1,01	1,04	1,05	1,07
Provisions	0,23	0,23	0,65	1,15
Recherche et enseignement supérieur	23,44	24,18	24,99	25,89
Régimes sociaux et de retraite	5,27	5,18	5,45	5,75
Relations avec les collectivités territoriales	2,35	2,24	2,28	2,33
Santé	1,10	1,18	1,19	1,21
Sécurité	15,88	16,28	16,68	17,05
Sécurité civile	0,42	0,43	0,43	0,43
Solidarité, insertion et égalité des chances	10,54	11,08	11,30	11,53
Sport, jeunesse et vie associative	0,78	0,79	0,77	0,75
Travail et emploi	12,48	11,86	10,90	10,69
Ville et logement	8,14	7,58	7,49	7,33
TOTAL	271,28	276,75	281,88	286,75

La gravité de la situation économique exigerait de mettre en œuvre des mesures pour aider les Français les plus fragiles et à relancer l'activité, notamment en soutenant l'investissement.

Face à cela, le gouvernement se trouve dans une impasse. Il est confronté aux limites et à l'inefficacité de sa politique. En ayant dilapidé toutes les marges de manœuvre dont il pouvait disposer à travers des cadeaux fiscaux aux plus privilégiés, le gouvernement se retrouve totalement démuné et conduit une politique de rigueur draconienne.

Une restriction sans précédent des emplois de fonctionnaires est programmée. En 2009, ce sont 30 600 postes (dont 13 500 dans l'Education nationale) de fonctionnaires d'Etat qui seront supprimés après 22 900 en 2008. Tous les ministères verront les effectifs amputés, hormis celui de la justice.

Alors qu'ils représentent les deux plus importantes difficultés que les Français rencontrent en ce moment, **le gouvernement choisit d'amputer les crédits de deux missions budgétaires fondamentales : le travail et le logement.**

Entre 2008 et 2011, les crédits de la mission « Travail et emploi » diminueront de 2 milliards d'euros, représentant ainsi une baisse de 14,34 %. Dans le même temps, les crédits de la mission « Ville et logement » baisseront d'un milliard d'euro, ce qui représente presque 10 % en moins. Ceux de la mission « Politique des territoires » sont « fixes » pendant 3 ans et n'augmentent plus. Ils diminuent même de 9,5 % entre 2008 et 2009.

Des collectivités locales étranglées

L'ensemble des concours aux collectivités territoriales sera également pénalisé puisque qu'il augmentera en 2009 de la seule inflation. Le gouvernement a retenu en juillet dernier une prévision d'inflation de 2 % pour 2009, les concours de l'Etat aux collectivités progresseront alors de seulement 1,1 milliard en 2009 par rapport à 2008. Pour 2010 et 2011, l'augmentation ne sera que d'un milliard chaque année.

Cependant le périmètre de l'enveloppe normée des dotations aux collectivités territoriales change en 2009. Plusieurs compensations dont le FCTVA vont être intégrées dans l'enveloppe des dotations. Or, le seul FCTVA est très dynamique. En 2009 il progressera de 660 millions d'euros. Ce qui signifie que plus de **la moitié de la hausse de l'enveloppe des dotations de 1,1 milliard sera consommée par le FCTVA**. Il restera donc 440 millions d'euros d'augmentation pour toutes les autres dotations : une misère !